

PRIX DE LA SANTÉ MONDIALE L'ACP

PHILOSOPHIE

La santé mondiale “est un domaine d'étude, de recherche et de pratique qui priorise l'amélioration de l'état de santé et l'atteinte d'une équité en santé pour toutes les personnes dans le monde entier. La santé mondiale met l'accent sur les enjeux, les déterminants et les solutions qui transcendent les frontières dans le domaine de la santé; Elle fait intervenir de nombreuses disciplines, tant au sein des sciences de la santé qu'en dehors de ce domaine et favorise la collaboration interdisciplinaire ; enfin elle est la synthèse des efforts de prévention à l'échelle des populations et des soins cliniques à l'échelle individuelle” (Koplan et al., 2009).

Puisant ses racines dans la santé publique et internationale, la santé mondiale accorde une attention particulière aux questions et perspectives humanitaires et multiculturelles qui dépassent les frontières nationales. Les professionnels de la physiothérapie canadiens qui sont impliqués dans un travail de santé mondiale peuvent être impliqués dans des initiatives liées à des problèmes de santé affectant des personnes résidant ailleurs qu'au Canada, des populations marginalisées ou désavantagées au Canada ou toutes les personnes au monde.

La physiothérapie en tant que profession valorise le mondialisme et les gens qui s'impliquent dans des activités qui font avancer la profession à travers le monde. Ces activités comprennent des partenariats mondiaux pour la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation d'initiatives dans les domaines de la formation, de la recherche et de la prestation de services de physiothérapie. Ces activités sont mises en oeuvre en réponse aux besoins locaux et comprennent une contribution locale.

HISTOIRE

Le prix de la santé mondiale de l'ACP, anciennement le prix de la santé mondiale, a été remis pour la première fois en 2002 pour reconnaître les physiothérapeutes canadiens participant à des initiatives pour la santé mondiale.

OBJECTIF

Le prix de la santé mondiale sert à:

- Faire connaître davantage la santé mondiale et son importance.
- Reconnaître les contributions exceptionnelles faites par un physiothérapeute pour promouvoir la profession au niveau mondial grâce à des projets de formation, l'élaboration de programmes et de politiques, des collaborations de recherche et de pratique.
- Promouvoir l'élaboration d'activités de santé mondiale au sein de la profession et de l'ACP.



CRITÈRES DE SÉLECTION

Pour être admissible à ce prix, le candidat doit travailler ou avoir travaillé dans le domaine de la santé mondiale. Les activités comprennent la pratique clinique, les projets de formation, les collaborations de recherche, l'élaboration de programmes et le développement communautaire. En raison de la nature de la santé mondiale, il n'est pas nécessaire que les projets soient spécifiques à la physiothérapie. En effet, ils peuvent avoir une portée plus grande. Les principes importants sont les suivants :

- Participer à des programmes axés sur le développement durable et sur le renforcement des capacités;
- Promouvoir l'utilisation de ressources et de technologie locales pour développer les aspects de la réadaptation; et
- Adapter et utiliser ses connaissances et son expertise pour répondre aux besoins et aux désirs de la communauté locale.

ADMISSIBILITÉ

Le candidat doit être un physiothérapeute qui travaille ou qui a travaillé dans le domaine de la santé mondiale. Idéalement, le candidat est membre de l'ACP. Cependant, le Comité des prix de l'ACP peut renoncer à cette exigence dans certaines circonstances pour des anciens membres, en particulier lorsque la personne travaille à l'étranger depuis un certain temps. Les membres actuels de la direction de la division de santé mondiale ne sont pas admissibles.

SÉLECTION DES CANDIDATS

Le Comité des prix de l'ACP sélectionneront le lauréat.

REMISE DU PRIX

Le prix sera remis chaque année lors du congrès. Si le congrès n'a pas lieu une année, une autre occasion de remettre les prix sera déterminée.

FORME DE REMISE DU PRIX

- Reconnaissance au congrès.
- Certificat encadré signé par la présidence de l'ACP et par la présidence du Comité des prix de l'ACP.
- 200 \$ pour l'inscription au congrès.

PROCÉDURES DE MISE EN CANDIDATURE

Les candidatures doivent être soumises avant la date limite annoncée.

La mise en candidature doit comprendre :

- 1.Au moins deux lettres de recommandation, mais pas plus de quatre. Chaque lettre ne doit pas dépasser quatre pages. Au moins une lettre doit avoir été écrite par un membre de l'ACP, au moins une lettre doit être une lettre de soutien du/des partenaire(s) mondial/mondiaux, de l'agence mondiale ou du membre mondial de la profession.
- 2.Un des proposants doit être désigné comme étant le proposant principal et celui-ci doit être membre de l'ACP.
- 3.Curriculum vitae du candidat ou l'équivalent.



PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE

L'appel à candidatures est habituellement lancé à la fin de l'année (en décembre) par publipostage électronique aux membres de l'ACP. Les mises en candidature doivent être faites en ligne, avant la fin du mois de février de l'année suivante. Les lauréats et les proposants principaux seront avisés en avril.

